

ASSEMBLÉE NATIONALE

LA PRÉSIDENTE

PARIS, LE 24 OCT. 2022

Monsieur le Député et cher Collègue, *cher Raphaël,*

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément à l'article L. 542-13 du code de l'environnement, je vous ai désigné pour siéger au sein du Comité local d'information et de suivi du laboratoire souterrain de Bure.

Cette nomination est publiée au *Journal officiel* du samedi 22 octobre 2022.

Je vous indique que, conformément au II de l'article L.O. 145 du code électoral, un député désigné en cette qualité dans une institution ou un organisme extérieur ne peut percevoir à ce titre aucune rémunération, gratification ou indemnité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député et cher Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Amitié,*



Yaël BRAUN-PIVET

Monsieur Raphaël SCHELLENBERGER  
Député du Haut-Rhin